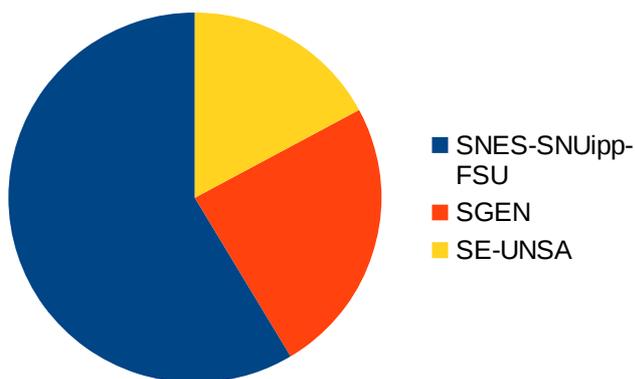


**Actualité des PsyEN de l'académie de Reims
Décembre 2018**

Répartition des votes dans l'académie

Sur les 176 électeurs, 139 ont participé au vote. Sur les 136 bulletins exprimés, le SNES-SNUipp-FSU obtient 80 voix et 3 sièges, le SGEN obtient 34 voix et un siège, le SE-UNSA obtient 20 voix et n'obtient pas de siège. La liste du SNES-FSU et du SNUipp-FSU reste majoritaire avec 60 % des voix.



**Merci à tous
les collègues
pour leur
confiance.**

La FSU et le SGEN ayant présenté des listes incomplètes, il n'a pas été possible d'attribuer les 3 sièges obtenus pour la FSU. Nous avons fait part au ministère du préjudice subi suite à son interdiction de fusionner les grades de la classe exceptionnelle et de la Hors-classe, comme cela a été possible pour les PE, par exemple, ou encore les agrégés.

Les élues de l'académie de Reims

Classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale

Tirage au sort

Tirage au sort

Hors classe des psychologues de l'Éducation nationale

DELAHAYE Natacha EDA 51

ROBERT Laurence EDA 10

Classe normale des psychologues de l'Éducation nationale

MAHALAINE Soraya EDO 51

RUCKEBUSCH Ghislaien EDA 08

Le siège de la classe exceptionnelle n'ayant pu être attribué suite au scrutin, l'administration réalisera un tirage au sort parmi les 13 collègues placés en classe exceptionnelle.

Le SE-UNSA a rédigé un recours afin d'obtenir le siège de la classe exceptionnelle, nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'administration centrale.

Les élus SNES-SNUipp-FSU à la CAPN

Classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale

1. MERY Catherine EDA 60

3. LACAZE Philippe EDA 19

2. JARRIGE Marie-Christine DCIO 93

4. VALDENNAIRE Anne-Marie DCIO 88

Hors classe des psychologues de l'Éducation nationale

1. PENAVERE Frédérique EDO 38

2. DALIA Françoise EDA 64

Classe normale des psychologues de l'Éducation nationale

1. KOESSLER Emmanuelle EDA 57

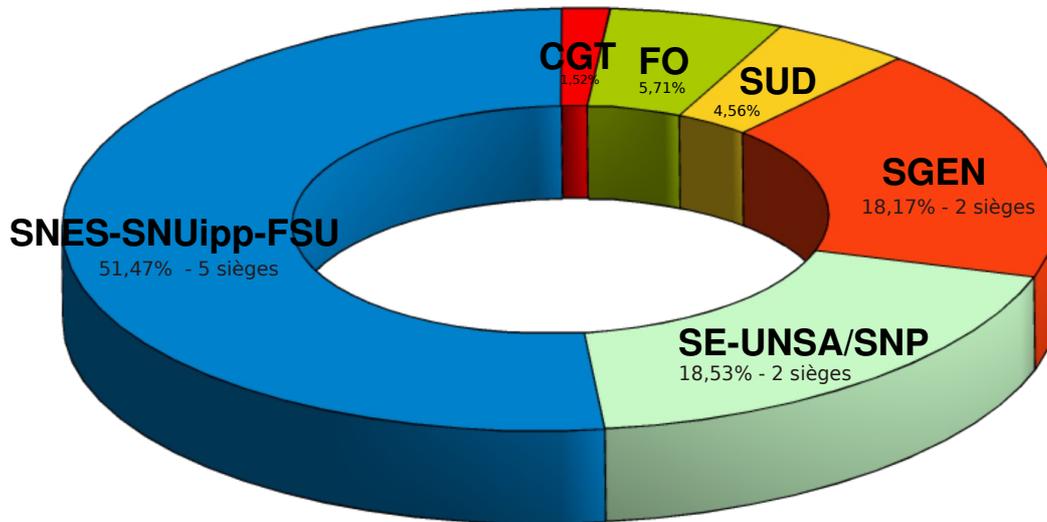
3. PANIER Nathalie EDA 93

2. DURIEZ Géraldine EDO 93

4. BERTAUD François EDO 76

Résultats de la CAPN

Avec 51,47% des voix, le SNUipp et le SNES obtiennent la majorité absolue aux élections professionnelles des psychologues de l'Éducation nationale. Un résultat qui confirme la confiance que les personnels accordent à la FSU pour défendre leur statut, leurs missions, leur carrière tant au niveau individuel que collectif.



Et dans les autres académies

Les listes du SNES-FSU et du SNUipp-FSU sont majoritaires dans 30 académies sur 33.



Défendez le métier et faites-vous entendre, SYNDIQUEZ-VOUS !

Pour les EDO au SNES-FSU : <https://www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html>

Pour les EDA au SNUipp-FSU : <https://adherer.snuipp.fr/>